

L'AVENIR DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE



ANNONCES :
Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.
Réclames..... 2 »
Chroniques locales..... 4 »
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
11, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :
70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :
3 mois 6 mois 1 an
Lyon et départ^{ts} limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^{ts}.... 6 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

NOS NOUVELLES PRIMES DE CENT FRANCS

Voir l'explication à la 3^{me} page

N° 14
L'Avenir de Lyon
BON D'ACHAT
13 Septembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

LA CRISE OUVRIÈRE

Un paysan de Blye (Jura), nommé Hugonnet, inventait en 1836 une charrue, que les hommes spéciaux trouvèrent supérieure à la charrue Granger. Cet inventeur, qui s'était ruiné pour son invention, reçut, pour unique récompense, une médaille de la Société d'émulation du Jura. Puis, quelque temps plus tard, cet homme, qui avait rendu de si utiles services à ses concitoyens, fut obligé de vendre sa médaille pour acheter du pain. — Il est bon de dire que le ministre Méline et le Mérite agricole n'étaient pas encore inventés.

Bien des citoyens ingénieux et persévérants ont fait, pendant toute leur vie, comme le paysan de Blye. Ils ont travaillé, ils ont lutté, et, dans l'espoir d'être utiles à la société, ils se sont ruinés et ont succombé à la peine.

Le jour des funérailles de ce pauvre lutteur, eux-là mêmes qui l'accompagnent à sa dernière demeure le traitent de fou, d'utopiste, d'imbécile même, puis, gravement, le plus bourgeois du cortège prononce le plus brutal des *De Profundis* : « C'était bien un brave homme, mais il aurait bien mieux fait de travailler, ça ne l'aurait pas tué si rapidement ! »

Voilà la vie des lutteurs populaires. Dans cette grande bataille sociale, il semble qu'il importe peu d'un soldat de moins : c'est un épi qui se détache de la gerbe, que le vent de la destinée humaine emporte. Et puis qu'y a-t-il là de bien étonnant ?

Le travailleur a une condition pire que l'abeille dans sa ruche, que la fourmi dans sa cité souterraine ; il doit produire à la place de celui qui ne produit pas, et en mourir, ma foi, bien avant son terme : c'est la loi de la nature.

On décore un « malin » qui invente un canon pour mitrailler mille hommes à la minute et on laisse crever de faim l'inventeur d'un nouvel instrument aratoire. Le budget des pensionnés de l'État est d'une obésité inquiétante, et des milliers d'ouvriers sans travail meurent de faim dans leur misérable taudis.

Puis un jour, les tiraillements de l'estomac deviennent plus intenses, les bébés se cramponnent aux jupes en guenilles de la maman et demandent du pain avec des larmes dans la voix ; les seins de la ménagère sont taris par la privation ; le dernier né étiole dans son maillot. Le père devient fou de douleur ; les portes du travail ne s'ouvrent plus pour lui, il va tristement se

joindre au cortège des affamés qui ont la naïveté de prendre la préfecture pour un lieu où les plaintes de l'ouvrier sont écoutées. Il frappe gravement à cette porte : on ouvre. Pauvres gens ! la préfecture n'est pas un restaurant ; on ne restaure là que les vieux abus, on y maintient les vieilles routines et les vieux employés qui les appliquent méthodiquement.

C'est la maison du : *plus ça change plus c'est la même chose.*

Quant à écouter vos doléances, le préfet s'en moque comme de sa première chemise de nuit.

M. Bès de Berc est là pour vous démontrer toute la naïveté de vos démarches. Il vous a prouvé avec son plus mielleux sourire à travers le soyeux de sa fine moustache blonde, qu'il est mal séant de venir troubler la digestion administrative.

Et vous avez senti tout ce qu'a de tranchant le Massicault qui préside aux destinées du département.

Vous avez alors songé au maire, là encore vous avez trouvé une administration paternelle (?) qui vous a prouvé que le peuple est responsable de ses fautes.

Et dire que nous sommes à la quatorzième année de la troisième République.

Il y a trente-six ans cependant, au 28 février, le gouvernement rendit le décret suivant, qui fut le maximum de ses condescendances socialistes :

« Considérant que la Révolution faite par le Peuple doit être faite pour lui ;
« Qu'il est temps de mettre un terme aux longues et iniques souffrances des travailleurs ;
« Que la question du travail est d'une importance suprême ;
« Qu'il n'en est pas de plus haute, de plus digne des préoccupations d'un gouvernement républicain ;
« Qu'il appartient surtout à la France d'étudier ardemment et de résoudre un problème posé aujourd'hui chez toutes les nations industrielles de l'Europe ;
« Qu'il faut aviser sans le moindre retard à garantir au Peuple les fruits légitimes de son travail ;
« Le gouvernement provisoire de la République arrête :
« Une commission permanente, qui s'appellera *commission du gouvernement pour les travailleurs*, va être nommée, avec mission expresse et spéciale de s'occuper de leur sort.

« Pour montrer quelle importance le gouvernement provisoire attache à la solution de ce grand problème, il nomme président de la *commission du gouvernement pour les travailleurs* un de ses membres, M. Louis Blanc, et pour vice-président un autre de ses membres, M. Albert, ouvrier.

« Des ouvriers seront appelés à faire partie de la commission.

« Le siège de la commission sera au palais du Luxembourg. »

Ah, messieurs, voulez-vous faire taire les justes réclamations populaires ?
Voulez-vous le salut de la République, voulez-vous sa gloire, sa grandeur et son triomphe ? Faites au moins ce que 1848 était disposé à faire pour ceux qui travaillaient résolument pour cette grande cause.

J. B. A. PAGES.

CONSTITUTION DE L'AN III

Toute révolution qui n'a pas pour but d'améliorer profondément le sort du peuple est un cre remplaçant un autre crime.
ROBESPIERRE.

COMITÉ ÉLECTORAL des Républicains radicaux Socialistes DU 4^e ARRONDISSEMENT

Citoyens,
Aux élections de cette année pour le conseil municipal et le conseil d'arrondissement, les candidats du comité central ont obtenu une forte majorité.

Malgré cette double manifestation des sentiments politiques de notre arrondissement, nous conserverons notre organisation qui date seulement de quelques mois.

Nous resterons séparés du comité central. Ce comité est aujourd'hui ostensiblement dirigé par un certain nombre d'employés municipaux et par la franc-maçonnerie bourgeoise ; de plus en plus il s'inféode aux hommes qui détiennent le pouvoir administratif. Loin de rester fidèle aux principes démocratiques qu'il soutenait vaillamment, dans les premières années de la République, il en est venu à préconiser un système d'attribution et de concession, une politique rétrograde que les habiles appellent l'opportunisme, la politique des résultats, la politique scientifique.

Au lieu de faire usage de la liberté de réunion, que naguère il réclamait à outrance, au lieu de préparer les élections au grand jour, le comité central confectionne à huis clos la liste panachée des candidats ; des programmes aussi ronflants qu'équivoques s'étalent sur les murs et dans les journaux ; les élus bourgeois ne sont pas tenus de signer un mandat et de rendre des comptes aux électeurs.

Les victoires du comité central tiennent en grande partie à des causes bien connues. L'administration donne des places et des sinécures aux délégués remuants, aux principaux meneurs ; pendant la période électorale, les employés des mairies racolent des suffrages pour les candidats de l'administration, en accordant largement des bons de bienfaisance ; le jour du scrutin, la présidence de la plupart des bureaux est déferée aux distributeurs de l'assistance publique.

Le principal auxiliaire, c'est la presse officielle ; trouvant son intérêt à servir le comité central, elle chante les louanges des candidats de l'administration, même des plus ignorés et des incapables ; par contre, elle diffame les républicains qui ne sont pas à la discrétion de la *Commission des Dix-Huit*.

Nous réproprons les agissements du comité central et nous persistons à déclarer : 1^o que les principes démocratiques, proclamés par la Révolution, adoptés sans réserve par le parti républicain, sous l'empire et après le 4 septembre, continueront à faire la base de notre programme ; 2^o qu'avant l'élection, les candidats doivent se présenter en réunion publique pour y être entendus et y faire discuter le mandat qu'ils acceptent ; 3^o que les élus doivent rester en rapports constants avec les électeurs et, plusieurs fois dans l'année, rendre compte, en réunion publique, de la manière dont ils ont rempli leur mandat.

Bien convaincus que la Constitution monarchique de 1875 est une engravure préméditée au développement progressif des institutions républicaines et que les Chambres actuelles, où domine l'esprit orléaniste et tripoteur, se garderont bien de modifier cette Constitution dans un sens démocratique, nous ne cesserons

de réclamer la convocation, à bref délai, d'une Assemblée constituante.

Nous mettons notre espoir dans un pouvoir législatif nouveau qui aurait pour mandat d'accorder aux départements et aux communes l'autonomie administrative, de réformer l'assiette de l'impôt, de supprimer les taxes sur les denrées alimentaires, d'améliorer le régime du travail, d'encourager par des subventions les sociétés ouvrières de production, de voter les lois qui permettraient à tous les artisans de retirer de leur travail un prix rémunérateur et d'avoir l'existence assurée pour leurs vieux jours.

Citoyens, nous engageons ceux qui partagent nos convictions et nos espérances à former des groupes et à se rallier à notre comité. Les élections législatives approchent. C'est un devoir pour les bons républicains, pour tous les travailleurs, dont les intérêts sont solidaires, de s'unir pour une action commune. Quand le mandat électoral sera préparé et discuté par une organisation puissante, c'est alors seulement que les aspirations de la démocratie pourront prévaloir et que, grâce au suffrage universel, la force du nombre deviendra la force du droit.

Pour la commission électorale :
Le Président : B. SIMON.
Le Secrétaire : A. BAUSSIER.

ARTICLE 9 DE LA CONSTITUTION

Le président de la République ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des deux Chambres.

DÉPÊCHES DE NUIT GUERRE DE CHINE

PARIS, 13 septembre, 5 h. soir. — La Compagnie péninsulaire orientale a reçu une dépêche de Shang-Hai, confirmant la nouvelle que les Chinois pressent vivement leurs préparatifs pour bloquer la barre de Woosung. Les consuls étrangers protestent énergiquement contre cette mesure, comme nuisant d'une façon permanente au seul passage vers la rivière.

On croit que les Chinois, s'ils exécutent leur projet, n'obstrueront que partiellement la barre, mais la rendront impraticable pour la flotte française.

PARIS, 6 h. soir. — La chambre de commerce a adressé aux consuls et aux ministres plénipotentiaires des puissances une pétition les priant instamment d'intervenir pour empêcher le blocus en question et obtenir que Shang-Hai soit déclaré port neutre.

LONDRES, 7 h. soir. — La *Pall Mall Gazette* annonce la confirmation de la nouvelle de la remise, à M. Patenotre, à Shang-Hai, par les autorités chinoises, des proclamations du gouvernement chinois sur la déclaration de guerre.

M. Patenotre a refusé de recevoir cette communication attendu que le pavillon français ayant été abaissé à la légation de France à Pékin, il n'était plus le représentant du gouvernement français en Chine.

PARIS, 8 h. soir. — M. Jules Ferry a dit dans une récente interview que la Chine avait si bien conscience de ses torts et de la correction de l'attitude de la France, qu'elle ne créerait pas, en déclarant la guerre, de nouveaux

embarras aux défenseurs du droit qui ont bombardé ses arsenaux.

Cette idée de représenter la Chine comme se reconnaissant fautive est du plus haut comique, surtout pour ceux qui savent que le gouvernement chinois a rédigé et est sur le point de publier des manifestes qui attaquent violemment les Français et les accusent d'avoir violé les lois internationales.

PARIS, 13 septembre, 10 h. soir. — Le comité londonien de la chambre de commerce de Shang-Hai a reçu du président de cette chambre un télégramme en date d'hier, disant que la menace faite par les Chinois de bloquer le fleuve provoque parmi les Européens une vive indignation.

INTÉRIEUR

PARIS, 6 h. soir. — Les obsèques civiles de M. Henri Harant, ancien président du conseil municipal de Paris, dont le cadavre a été découvert dimanche dernier sur la plage de Lion-sur-Mer, dans les circonstances que l'on connaît, ont eu lieu hier, à deux heures de l'après-midi.

Un détachement du 113^e de ligne faisait les honneurs. Sur le char, de nombreuses couronnes, une entre autres offerte par la Bibliothèque populaire du troisième arrondissement.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Barodet, député; Stupuy, conseiller municipal; Pierre Laffite et un membre des *Volontaires de Montrouge*, dont faisait partie M. Harant.

Cette Société avait recouvert de son drapeau tricolore le cercueil du défunt.

Derrière le char venaient plusieurs conseillers municipaux revêtus de leurs insignes, le maire et les adjoints du 4^e arrondissement.

Sur la tombe, au cimetière du Père-Lachaise, M. de Ménorval a prononcé quelques paroles émues.

PARIS, 7 h. soir. — Le grand meeting organisé par les groupes anarchistes de Paris, annoncé par la *Bataille*, s'est tenu hier soir, à la salle Rivoli, rue Saint-Antoine.

Les hommes politiques qui avaient été invités « personnellement », MM. Barodet, Laguerre, Tony Révillon, Clovis Hugues et Paul Deroulède, avaient jugé, avec raison, qu'il était inutile d'assister à cette réunion.

PARIS, 8 h. soir. — L'affaire de la Compagnie d'assurances le *Zodiaque*, qui a déjà occupé plusieurs audiences de la 11^e chambre, n'est pas encore terminée.

A la suite des débats, le service de la sûreté a mis en état d'arrestation, hier matin, rue du Faubourg-Montmartre, et par ordre du procureur général, le sieur Jules Legrain, ex-directeur de cette compagnie, qu'on avait cru jusqu'alors pouvoir laisser en liberté.

ANGLETERRE

LONDRES, 13 septembre, 8 h. soir. — La presse indienne est unanime à approuver la nomination de lord Dufferin comme vice-roi des Indes.

LONDRES, 13 septembre, 9 heures du soir. — La *Gazette* publie ce soir une proclamation royale provoquant le Parlement jusqu'au 23 octobre, date à laquelle commence la session d'automne.

ESPAGNE

MADRID, sept heures soir. — Le comité organisateur des ouvriers anarchistes d'Espagne a

invité les anarchistes de tous les pays à un congrès qui doit se tenir le mois prochain à Barcelone. Le programme de ce congrès comporte quatorze points, dont les principaux sont les suivants :

Quels sont les moyens d'accélérer la révolution sociale?

Comment l'anarchie devra-t-elle agir quand une fois elle sera au pouvoir?

Rapports des délégués sur la situation des partis anarchiques dans les autres pays.

Proposition de fonder un journal trimestriel pour tenir les anarchistes au courant de ce qui les intéresse.

BELGIQUE

BRUXELLES, 5 h. soir. — La famille royale reviendra mardi d'Ostende à Bruxelles.

BRUXELLES, 8 h. soir. — Une bagarre terrible a eu lieu hier à Rochefort, où les cléricaux ont attaqué les Bruxellois. La lutte a été très chaude et les combattants ont fait usage de couteaux et de cannes armées. Un libéral a été grièvement blessé.

BRUXELLES, 9. h. soir. — Le Sénat a voté aujourd'hui le projet de loi relatif à la perception des droits sur les eaux-de-vie et sur la nouvelle forme du budget.

Le président a lu ensuite le décret de clôture de session.

ANVERS, 10 h. soir. — Les journaux de Bruxelles annoncent que deux classes de la milice sont rappelées pour renforcer la garnison de Bruxelles de 900 hommes.

ITALIE

NAPLES, 9 h. soir. — La reine d'Angleterre a adressé à la reine d'Italie, qui l'a transmis au roi, un télégramme exprimant la peine que lui fait éprouver la triste situation de la ville de Naples, et le vœu que cette situation cesse bientôt.

On assure que le roi a donné au maire de Naples trois cent mille francs pour les cholériques.

La moitié de cette somme servirait à la fondation d'un hospice pour les orphelins qu'a faits le choléra.

Du 10 septembre, quatre heures du soir, au 11, même heure, il y a eu à Naples 200 cas de moins que dans les 24 heures précédentes.

Dans les environs de Naples, le fléau diminue également.

Il pleut à verse et la température est moins chaude.

Le roi est rentré au palais hier soir, à sept heures, après avoir visité par une pluie battante les cholériques militaires, et parcouru une seconde fois le quartier Mercato.

Un décret transmis par le télégraphe a levé ce matin toutes les quarantaines mises à la frontière française.

RUSSIE

PARIS, 5 h. soir. — La citoyenne Marie Kaloujina qui avait attenté, il y a quinze jours, à la vie du colonel de gendarmerie Katansky, à Odessa, vient d'être jugée par la cour martiale de cette ville.

Elle a été condamnée à vingt ans de travaux forcés.

PARIS, 8 h. soir. — L'entrevue du czar et des empereurs d'Allemagne et d'Autriche ne fait plus de doute.

Nos dépêches particulières de Berlin, de Vienne et de Varsovie s'accordent à la représenter comme certaine et à en fixer la date au 15 septembre. Elle aura lieu sur territoire russe, à Skierniewice : les ministres des affaires étrangères des trois monarchies : le prince de Bismark, le comte Kalnoky et M. de Giers y assisteront.

ÉTATS-UNIS

NEW-YORK, 13 septembre. — Les violents cyclones qui se sont produits mardi et mercredi ont causé des dégâts considérables dans les Etats du Wisconsin, du Minnesota et d'Iowa.

La ville de Clear-Lake a été presque entièrement détruite.

Trois personnes ont péri; plusieurs ont été blessées.

Les pertes matérielles sont évaluées à 250,000 dollars.

ALLEMAGNE

VIENNE, 13 septembre, midi 50. — L'ex-khédive Ismail-Pacha est arrivé hier, venant de Dresde; il est descendu à l'hôtel de l'Agneau-d'Or.

TRIESTE, 13 septembre, 2 h. soir. — On annonce le projet de construction d'une nouvelle ligne ferrée badoise de Rheinfelden à Leopoldshehe, sur la rive droite du Rhin, le long de la frontière suisse.

Cette entreprise paraît avoir été inspirée par le désir des Allemands de se créer une ligne stratégique importante n'empruntant pas le territoire de la Confédération helvétique.

MADAGASCAR

LONDRES, 10 h. soir. — Aucun engagement sérieux n'a eu lieu encore entre les Français et les Hovas. Ces derniers restent retranchés dans leurs positions. Les Français font de fréquentes reconnaissances.

Sept vaisseaux français se trouvent maintenant réunis dans le port.

Le blocus nominal de Mahanoro, Mahamo et Fénérite continue et cause un grave préjudice au commerce anglais.

PARIS, 11 h. soir. — Les Français auraient occupé Mahanoro qui se trouve au débouché de l'un des sentiers qui conduisent de la côte à Tananarive. Ce serait même le meilleur d'après M. Grandidier. Comme pour le moment il ne peut être question, avec les effectifs réduits dont dispose l'amiral Miot, de pousser très avant dans l'intérieur, il est fort probable que l'occupation de Mahanoro n'a eu pour objet que d'empêcher le commerce clandestin d'armes et de munitions qui se faisait par cette voie malgré la surveillance de nos croiseurs.

LA CRÉMATION

La Société pour la propagation de la crémation vient d'adresser à MM. les députés signataires de la proposition de loi sur la crémation facultative la lettre suivante :

A messieurs les députés signataires de la proposition de loi sur la crémation facultative.

Dans sa séance du 26 août 1884, le cinquième congrès international d'hygiène, qui s'est tenu à La Haye, a réitéré, à l'unanimité, le vœu solennellement émis à

Genève, en septembre 1882, par le quatrième congrès international d'hygiène. Ce vœu est ainsi conçu :

« Le congrès, confirmant les vœux des précédents congrès internationaux, exprime de nouveau le vœu que tous les gouvernements, rendant hommage aux principes de la liberté conformément aux lois d'hygiène, fassent disparaître les obstacles législatifs qui, dans certains pays, s'opposent à la crémation facultative des cadavres.

« Incidemment, il attire l'attention des gouvernements sur l'avantage de la crémation en cas de grave épidémie. »

D'autre part, en conformité des vœux émis par divers conseils généraux ou municipaux de France, le conseil général du Gard, dans l'une de ses dernières séances, a émis le vœu suivant sur la crémation des cadavres :

Considérant que la loi oblige à un mode unique de sépulture auquel nul ne peut se soustraire;

Considérant que l'enterrement des corps offre des inconvénients graves au point de vue de la salubrité publique, inconvénients qui se transforment, en temps d'épidémie, en véritables dangers;

Considérant que les cimetières, aussi bien aux abords des grandes villes que dans les moindres villages, non seulement sont des foyers d'infection, mais encore représentent des terres improductives et tristement stériles;

Considérant que des pays, tels que la Saxe et l'Italie, ont facilité la création de établissements destinés à la crémation des corps, en donnant l'autorisation nécessaire à leur fonctionnement; que la France, pays de progrès et de liberté, ne saurait rester en arrière;

Considérant, toutefois, qu'il faut concilier les intérêts publics avec le respect des traditions, des coutumes et des convictions religieuses.

Ce conseil général émet le vœu que la loi sur la sépulture soit révisée dans le sens le plus large et que, sous la garantie de mesures qui seront jugées indispensables, la crémation des corps soit autorisée.

VARIÉTÉS

INFLUENCE DE L'ALLEMAGNE SUR LA FRANCE

Depuis 1870

Suite — Ce sont là les excès et les écarts inévitables d'une réaction aussi nécessaire que spontanée. Elle aura eu, du moins, l'avantage d'activer la production de la France et de former une génération qui, en cas de guerre, ne serait plus ni si naïvement surprise, ni si facilement abattue.

Les jeunes Français, qui arrivent maintenant à l'âge d'homme, ont été bercés aux tristes récits de l'invasion, puis élevés au son clairon; ils ne sauraient s'endormir dans un repos trompeur.

On leur a dit qu'un jour la patrie peut avoir besoin de réclamer leur bras et leur vie; ils sont accoutumés à regarder en face le danger à rechercher les qualités viriles, à fortifier leurs muscles et leur cœur.

Ce ne seront ni des rêveurs, ni des épicuriens, ces futurs citoyens et futurs soldats; le

FEUILLETON DE L'AVENIR (14)

LE

PALEFRENIER

Par Henri ROCHEFORT

(Suite)

Roderic Aronelli était le dernier vestige d'une très ancienne famille romaine émigrée et naturalisée en France depuis un siècle et demi.

Les Aronelli n'ayant jamais pu s'entendre avec le saint-siège, à ce point que l'oncle de Roderic avait quitté subitement Paris en 1882 pour aller se mêler à l'insurrection des Romagnes, où il s'était fait tuer.

Son grand-père avait été intimement lié avec Buonarrotti, lequel descendait de Michel-Ange, et le nom du grand sculpteur florentin revenait si naturellement dans les conversations de la maison, on avait si souvent conduit l'enfant au Louvre pour lui montrer les deux *Prisonniers gaulois*, et devant la vitrine de Barbedienne, pour lui faire admirer la réduction en bronze du

Penseroso, qu'il n'avait jamais supposé devoir s'occuper d'autre chose que de sculpture.

A dix-huit ans, il avait obtenu un prix de torse à l'Ecole des beaux-arts. En 1869, comme il commençait à attraper vingt-trois ans, il se risqua à envoyer au Salon une *Druidesse*, marbre trois quarts de nature, qui lui valut la seconde médaille et qu'il vendit quinze mille francs huit jours après l'ouverture.

Elevé dans les idées hautes, enthousiastes et généreuses, particulières aux peuples latins, les seuls vraiment grands, il n'avait pas été, après deux siècles de croisement, atteint outre mesure par le transformisme. Pas plus au moral qu'au physique, il n'avait dépouillé sa race. Ses mains étroites et longues, ses fines moustaches noires qui allaient comme un trait de plume rejoindre deux petites touffes follettes de chaque côté de son menton, sa chevelure puissante et enracinée; son teint laiteux tournant facilement à l'olivâtre, ses yeux noirs profonds et couverts lui donnaient l'apparence de ce beau portrait du Bronzino qui illustrait la collection Pourtalès.

Il n'avait connu de sa mère, morte très jeune, que ce que lui en racontait journalièrement son père, qui, en 1867, fut tué d'une chute de cheval.

Il laissait comme patrimoine à son enfant

deux amours égaux en intensité et en violence; l'amour de l'art et l'amour de la liberté pour laquelle tous les Aronelli avaient plus ou moins combattu, tant en delà qu'en deçà des Alpes.

Dans la prévision des luttes à soutenir, une grande application à toutes les gymnastiques du corps était de tradition dans la famille.

Roderic avait dans ses mouvements des souplesses de clown, et montait à cheval, comme un écuyer de profession.

La nouvelle de l'invasion de la France en 1870 avait allumé un brasier dans le cœur et un volcan dans la tête d'Aronelli. Il se plongeait avec délices dans l'espérance que Paris serait défendu et se défendrait. Un des premiers, ils se fit inscrire dans les bataillons de marche. Il se battit à Champigny, où il entra caporal et d'où il sortit lieutenant.

Il tirailla à Buzenval, aux côtés d'Henri Regnault, dont il s'obstina à aller ramasser le corps sous le crépitement des balles prussiennes, sans se douter qu'il allait ramasser en même temps la croix.

Il la porta quelque temps par curiosité, mais le jour où ce signe de l'honneur devint celui de la capitulation, il l'accrocha en même temps que son uniforme à la patère de son antichambre, et se disposait à endosser sa vareuse d'atelier quand s'organisa

le premier comité central, celui qui précéda de près d'un mois le comité formé le 1^{er} mars.

Aronelli, qui, sans le vouloir et presque sans le savoir, avait été élu chef de bataillon, fut, en vertu de l'ordre alphabétique, placé en tête d'une liste, et assista à quelques réunions où deux fois, il fut choisi comme président.

On ne se doute pas de l'influence d'un initiale sur la destinée d'un homme. L'initiale majuscule qui commence son nom a tiré plus d'un individu de l'obscurité et de l'oubli; mais il en a perdu plus d'un aussi.

De quinze noms imprimés sur un papier même officiel, la foule ne lit guère que les trois premiers; après quoi elle se hâte d'oublier les deux seconds. Celui d'Aronelli, avec sa sonorité gutturale et sa tournure italienne, avait sans aucun doute frappé les promeneurs; car la réaction commençait à le désigner sous ce qualificatif : le « *meux* Aronelli ».

La sienne avait été aggravée par un feu d'armes inattendu. La veille de la grande sortie du 3 avril, il avait rencontré Flourès, qui, avec son insouciance héroïque, lui avait dit : « Nous partons pour Versailles, venez vous avec nous ? »

Le lendemain matin, en effet, il dérossa son chassepot, et se joignit à l'expédition. Il n'eut pas l'occasion de tirer un coup

attendent, sans peur ni fanfaronnade, ce que leur apportera un avenir gros d'orages, et, en attendant, ils sont préparés à ne compter que sur eux-mêmes; ils savent que vouloir est la première condition de pouvoir; qu'espérer est une force autant qu'une vertu civique; que vivre, enfin, ce n'est pas seulement jouir et penser; que c'est aussi, et surtout, agir et lutter.

Veut-on suivre maintenant dans la vie politique de la France la réaction que nous étudions? Il est aisé de constater là, sous l'influence allemande, une dérogation aux principes traditionnels de notre démocratie.

S'il y eut une idée chère à notre vieux parti républicain, c'est à coup sûr celle-ci, qui se trouve à la base de notre Révolution: à savoir que la France travaillait, non pour elle seule, mais pour l'humanité tout entière; qu'elle faisait sur elle une expérience périlleuse, mais dont le reste du monde devait profiter.

Voilà pourquoi elle proclamait les Droits de l'homme et non du citoyen français; prétendait tout fonder sur la raison, faculté universelle et planant au-dessus des différences de race et de climat; convoquait tous les peuples à sa fête de la Fédération; inscrivait la fraternité dans sa triple devise; abolissait l'esclavage dans ses colonies; créait un système métrique destiné à tout le globe terrestre et pour cela calculé d'après ses dimensions; menaçait, enfin, par la bouche de Vergniaud, les rois coalisés contre elle de porter chez eux, non le fer et la flamme, mais une chose bien plus terrible pour leur trône: la liberté.

La France était devenue ainsi le centre et le foyer de la Révolution européenne. Elle aimait à se regarder comme l'espoir et la providence des opprimés. Elle eut dit volontiers: « Toute injustice me regarde. » Sans doute, elle avait plus d'une fois dévié de cette ligne de conduite. Ses empereurs et ses rois avait substitué à cette politique humanitaire la vieille politique de conquête et de défiance mutuelle. Mais, malgré tout, le parti républicain avait gardé la tradition de la première République, et chaque fois qu'il avait tenu ou cru tenir le pouvoir, il avait déployé au vent son drapeau cosmopolite et repris son rêve d'affranchissement universel.

Aussi la France était-elle la seconde patrie de quiconque voulait se faire le libérateur de son pays natal. Chacune de ses révolutions était comme un tremblement de terre. En 1830, en 1848, la secousse se répercutait à Vienne, à Berlin, à Milan, à Varsovie. Heine, le plus français des allemands, saluait dans Paris « la ville rédemptrice et martyre qui avait donné sa vie pour le salut temporel de l'humanité. » Et de fait, Paris offrait ce spectacle, unique dans l'histoire, d'un peuple demandant à verser son sang pour une nation lointaine dont il ne savait rien, sinon qu'elle était asservie et malheureuse; des émeutes éclatant au cri de « vive la Pologne! » témoignaient assez la puissance de cette sympathie désintéressée.

(A suivre.)

A l'Express

Après le Salut public, l'Express. Les deux font la paire ex æquo.

L'Express, lui aussi, a voulu jeter son petit caillou dans le jardin de l'Avenir.

Grand merci à l'Express pour avoir catalogué Charlemagne là où il doit être; on s'en souviendra.

L'Express est un bon confrère; moins chiche que le Salut, il nous donne le double de lignes de réclame. C'est bien, ça; nous prendrons toujours l'Express quand il s'agira du Salut de notre Avenir.

Système des compensations.

fusil, mais il reçut une balle dans le gras du mollet, ce qui était pour plus tard la plus mauvaise façon de se faire reconnaître par la justice militaire.

La blessure, qui l'épala par terre sur les glacis des fortifications, lui servit au moins à se dissimuler et lui évita les supplices de la captivité et les chances d'une exécution sommaire. Le soir venu, il se traîna jusqu'aux portes de Paris et se fit ramener, tout saignant, place Pigalle, dans une tapissière qui regagnait la remise.

Il n'eut pas trop de six semaines, c'est-à-dire du 3 avril au 21 mai, pour reprendre son aplomb. Il n'eut pas trop non plus de ses deux jambes, avec leurs mollets, pour détailler devant les baïonnettes qui fouillaient son appartement du sommier du lit aux lambrequins des rideaux.

Sa course fut longue, elle dura dix-huit jours.

Il venait de quitter l'omnibus de Bercy et allait probablement escalader celui de Montrouge, lorsqu'il se heurta, quai des Célestins, à toute une escouade de soldats de la ligne, qui sortaient de la porte cochère d'une maison où ils avaient, selon toute vraisemblance, perquisitionné du haut en bas.

Le saut qu'il fit instinctivement en arrière éveilla sans doute l'attention du commandant en quête de fugitifs, car il répon-

Dernière Heure

PARIS, 11 h. soir. — M. Jules Ferry fait savoir qu'il restera jusqu'à la fin du mois à Saint-Dié; mais il croit pouvoir présider le conseil des ministres le 23 septembre.

LONDRES, minuit. — Aucun nouvel emprunt ne sera fait aux troupes de terre pour l'expédition de l'extrême Orient.

PARIS, minuit 10. — Le prince de Bismarck, accompagné de la princesse et du comte Guillaume, est arrivé à Berlin. Ce voyage s'est fait incognito.

BERLIN, 1 h. — Le départ de M. de Courcelles est ajourné. On attribue ce départ à l'arrivée du chancelier allemand.

PARIS, 1 h. — M. de Hatzfeldt, secrétaire d'Etat, est de retour à Berlin depuis ce matin.

Nous rappelons que tous nos lecteurs, porteurs de soixante bons d'achat, auront droit, moyennant 4 francs, à une action de L'AVENIR DES FAMILLES, remboursable à

CENT FRANCS

Tous nos lecteurs, munis de trois cent soixante-cinq bons d'achat, auront droit

Gratuitement

C'EST-A-DIRE

sans Bourse délier

à la même action remboursable à

CENT FRANCS

Tous les lecteurs qui voudront souscrire un abonnement d'un an à L'AVENIR DE LYON auront droit de suite,

Gratuitement

à la même action remboursable à

CENT FRANCS

La société L'AVENIR DES FAMILLES, étant constituée conformément au décret du 22 janvier 1868, tous les titres par elle émis sont garantis par un dépôt de Rentes Françaises ou de Titres portant la GARANTIE DE L'ETAT, elle procède au tirage de ces polices d'assurances tous les trois mois. Le premier tirage doit avoir lieu le QUINZE OCTOBRE, au siège social, rue de la République, 61, à Lyon. Tous nos lecteurs pourront y assister.

A TRAVERS LYON

Arrestation. — Adélaïde Perret, expulsée de Lyon, a tenté d'y revenir. Hier, reconnue par des agents, sur la place Bellecour, elle fut arrêtée et conduite à la Permanence.

Accident. — Le jeune Jules Girard, cultivateur, âgé de 14 ans, né à Boisset (Haute-

dit au mouvement tournant de Roderic par l'ordre de presser le pas. Pendant cinq bonnes minutes, le pourchassé glissa le long des maisons pour ne pas avoir l'air de courir, et chercha à faire perdre la piste à ses pourchasseurs qui s'entêtaient à ne pas se laisser dérouter.

Il tourna trois coins de rue, enfila deux passages, traversa un square, sans que les godillets sonores des fantassins cessassent de retentir derrière ses talons.

— Si je m'arrête, pensait-il, ils vont m'empoigner. Si je garde cette allure, ils me rattraperont bientôt. Si je prends mes jambes à mon cou, ils crieront: Au voleur! et amèteront la foule.

La peur ne raisonne pas; parfois même elle déraisonne. Se croyant sur le point d'être happé, il obliqua rapidement à droite et se précipita bêtement dans le couloir sans issue d'une petite maison de la rue Vieille-du-Temple, où rien n'eût été plus facile que de l'enfumer comme un lapin... ou un Arabe.

Une fois fourvoyé dans ce traquenard, il perdit tout sang-froid, bondit jusqu'à l'escalier, et s'accrochant à la rampe, se fendit au point d'avaler tout un étage en deux enjambées, c'est-à-dire qu'à la huitième il se trouvait sur le palier du quatrième étage. Là, seulement, il se permit de respirer.

Une porte, dont le sapin se dissimulait

Loire), a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Girard venait de se blesser dangereusement la main droite avec une faux qu'il était en train de réparer.

Divers. — Hier, à une heure du matin, le gardien de la paix Brunet, de service au quartier de la Boucle a dû mettre en état d'arrestation, le nommé Durand, âgé de 22 ans, qui, porteur d'une balle de raisins, ne put en expliquer la provenance.

Marcelin Farquet, âgé de 19 ans, demeurant rue Bugeaud, 111, a été conduit à la Permanence, sous l'inculpation de vol domestique.

Thomas Ponchon, dit Marius, âgé de 18 ans, accusé d'un même délit, avec complicité a été également arrêté.

La veuve Guichon, âgée de quarante-cinq ans, est une mégère avec qui il faut compter. Au marché de la Guillotière, où elle est marchande ambulante, elle se fait un malin plaisir d'insulter les agents de service, qui, pour la tranquillité publique, sont obligés de la conduire au violon, tant il est vrai que la musique adoucit les mœurs.

Émile Vernier, le digne compère de la précédente, est écroué en raison du même délit; encore un qui dansera un triste rigodon.

Attaque nocturne. — Adrien Giron, âgé de quarante ans, commissionnaire, domicilié 104, rue Moncey, a été mis à la disposition du parquet, sous la prévention d'attaque nocturne.

Cattala, garçon de restaurant, a de curieuses fantaisies. Ce spécialiste a, à plusieurs reprises, et sans raison aucune, provoqué M. Debat, administrateur du café du XIX^e Siècle, où il a causé un immense rassemblement. C'est en raison de ces faits qu'il a été, par les soins des gardiens de la paix, mis à la disposition de M. le commissaire du quartier.

Il a été versé à la caisse du receveur du Bureau de Bienfaisance, pour les pauvres de Lyon:

Par M. Goutharet, 5 francs, montant de l'indemnité à lui allouée par M. Dragon, pour réparation du dommage causé par le chien de ce dernier.

Pour les pauvres du 3^e arrondissement: Par M. Denaves, 44 francs, produit d'une quête faite à la distribution des prix de l'institution Frankin.

Petite Correspondance

M. Victor Oger est prié de passer dans nos bureaux, de six heures à minuit.

M. L. C. — Je vais étudier la question assurances et en faire un article spécial.

BOURSE DE LYON

Lyon, le 14 septembre 1884.

L'expérience vient de prouver une fois de plus aux baissiers que si la peur règne quelquefois à la Bourse, la situation de place gouverne toujours. Sur toute la ligne les cours se sont raffermis malgré les déficits budgétaires qui tous les mois s'affirment d'une manière inquiétante pour l'avenir, malgré les chinoïseries de notre politique extérieure qui, comme dans une opérette, veulent que nous soyons en guerre sans y être. Le Temps croit qu'on aura raison des résistances de la Chine, en procédant à des destructions intelligentes et en saisissant des gages efficaces sur le territoire chinois. Voyez-

MADAME JAVOT

Bureau de placement pour les deux sexes.

Une sorte de branle-bas figuré par des crosses de fusil résonnant sur les dalles du couloir, lui procura la sensation de cinq cents piqûres de baïonnettes dans les reins. Il empoigna instinctivement le bouton. Ce qu'il allait dire à la femme Javot, il l'ignorait, mais il ignorait plus encore ce qu'il allait répondre au chef de l'escouade qui le talonnait. Comme un braconnier qui se jette par dessus un parapet dans la rivière pour éviter les gendarmes, il fonça dans la porte, et entra la tête la première.

Quand il recouvra sa présence d'esprit, il se vit au milieu d'un cœur de servantes, femmes de chambre et cuisinières, de tournures et de costumes disparates; les unes longues de jambes et jaunes de teint, les autres courtes et râblées. Elles se tenaient là, une douzaine, celle-ci en camail noir, celle-là en châle de laine, un panier sous le bras; une autre chaussée de bottines éculées, une

vous ces destructions intelligentes, qu'il ne faut pas confondre avec un acte brutal. On bombarde, on se bat, on massacre, mais on n'est pas en guerre, on se prépare seulement à saisir des gages officiels; naturellement, la Chine use de représailles ou essaie de traiter avec la sage lenteur de la diplomatie orientale.

Et pendant ce temps, le marché est à la merci de ceux qui, à coups de nouvelles à sensation, font profession de détraquer les impressionnables au coin de la Bourse, et cet état de choses peut se perpétuer tant qu'il plaira à la Chine et à M. Jules Ferry.

Avec le 4 1/2 0/0 surtout, les baissiers ne sont pas heureux; ce fonds d'Etat bien classé, soutenu par la haute banque, leur ménage de continuelles déceptions. La hausse de Paris a été à peu près ratifiée à 108 50, une seule fois coté. La séance d'aujourd'hui a été, du reste, d'un calme absolu.

Le 3 0/0 est ferme aussi à 78 95. Le 5 0/0 italien est très tenu à 95 97. L'Égypte a une tendance un peu meilleure à 306 25.

La Banque ottomane a rattrapé une partie du terrain injustement perdu à 584 37.

Chemins autrichiens en reprise légère à 633 75. Lombard, 313 75. Nord-Espagne, 536 25.

Le marché du comptant a été un peu plus animé que le terme.

Le 25 septembre sera close l'émission de 387.387 obligations de Panama émises à 333 fr. rapportant 20 fr. d'intérêts et remboursables à 500 fr.

Sans compter la prime de remboursement, ces obligations rapporteront donc 6,12 0/0 d'intérêts, ce qui est un placement hors pair pour des titres présentant une telle sécurité.

Nous reviendrons prochainement sur les avantages et les garanties que présente à l'épargne une telle affaire.

Bourse de Lyon

| Obligations | Actions |
|--------------------------------|-----------------------|
| Ville de Lyon 1880 | Gaz de Lyon |
| Communes 1879 | Terre-Noire |
| Ville de Paris 1869 | Fond. de l'Horloge |
| — 1871 | Creusot |
| Ville de Marseille | Acier. de la Marine |
| Fonciers 1877 | Fourchambault |
| — 1879 | Leire |
| — 1883 | Montrambert |
| Fusion ancienne | Saint-Etienne |
| — nouvelle | Rive-de-Gier |
| Dombes anciennes | R.-M. et Firminy |
| — nouvelles | Société Lyonnaise |
| Lombardes anc. | Cred. financ. et ind. |
| — nouvelles | Fonciers Lyon. |
| Saragosse | Société Stéph. |
| Nord-Esp. 1 ^{er} hyp. | Rue de Lyon |
| — 2 ^e — | Comp. des Eaux |
| Portugaise | Dombes Sud-Est |
| Suez 5 0/0 | Croix-Rousse |
| Eaux 3 0/0 | Bateaux-omnibus |
| Omnibus-Tramw. | Wien-Pottendorf |

Avis

Toutes les communications concernant l'AVENIR sont reçues rue Quatre-Chapeaux, 11, jusqu'à six heures du soir; à partir de cette heure jusqu'à minuit, 70, cours de la Liberté.

Tribune libre

Chambre syndicale des ouvriers Menuisiers de Lyon
COMMISSION DE RÉSISTANCE

Nous rappelons à nos collègues qu'une réunion générale de la corporation aura lieu aujourd'hui 14 courant, à deux heures du soir, salle de l'établissement Fredouillère, rue Duguesclin, 167, afin de prendre telles mesures que comporte la situation.

Ordre du jour: Rapport de la commission. Grève de la maison Grosland. Propositions diverses.

La Commission.

autre de sabots de bois blanc recouvrant des chaussons de Strasbourg.

Ce troupeau était présidé par une petite créature vêtue de mérinos solitaire et coiffée de longues anglaises poivre et sel, qui entraient dans ses joues creuses, sans arriver à en boucher les cavités. C'était Mme Javot elle-même, que les enroulements prétentieux de sa chevelure faisaient ressembler à ces femmes « auteuses » dont les portraits, sous la Restauration, s'exhibaient volontiers en tête de leurs volumes de vers.

Madame Javot, assise le dos à la muraille du fond, devant un petit bureau qui avait été en bois de rose et n'était plus qu'en crasse brune, écrivait sur un registre le nom des postulantes. Un papier gris fumeux encadrait la pièce carrelée en briques rouges, dont quelques-unes égrenées et descellées branlaient dans leurs alvéoles, pareilles à des molaires mal soudées.

A la vue d'un étranger, un client sans doute, la placeuse se leva vivement et, essayant d'enlacer de ses bras mesquins tout le groupe de ses pensionnaires, elle les poussa devant elle dans un cabinet obscur, situé à main gauche, où elles s'entassèrent en désordre, et que leur directrice ferma vivement sur elles.

(A suivre.)

Sou des Ecoles GRANDE FÊTE

Assaut de Boules, Concert, Bal et Tombola.

Nous rappelons à nos lecteurs que la grande fête organisée par les membres de la liquidation de la Société du Sou des écoles, qui aura lieu le dimanche 14 septembre, dans le vaste établissement de M. Cléménçon, restaurateur, à la *Maison rustique*, près de la gare de Genève, aux Brotteaux, promet d'obtenir un véritable succès.

La fanfare les Enfants du Progrès et celle de Villeurbanne, ainsi que la Chorale les Enfants de Lyon, ainsi que les dévoués artistes : MM. Brunel, Valentin, Revel, Gérard, Grégoire, Massot, Camilliat, etc., ont bien voulu prêter leur généreux concours afin de mener à bon terme la liquidation du Sou des écoles.

Fédération de la Jeunesse Socialiste du Rhône (Section de Lyon.)

PROTESTATION

La Fédération de la Jeunesse Socialiste du Rhône, invite tous les amis et connaissances du citoyen B.-B. Devernoille fils, ainsi que tous les membres des ex-sociétés : *la Jeune Libre-Pensée sociale*; *la Milice lyonnaise*; *la Jeunesse révolutionnaire*, dont Devernoille avait été un des principaux membres, à se joindre à eux pour aller déposer une couronne sur sa tombe en signe de protestation contre la violation de la liberté de conscience, faite envers notre regretté ami.

On partira de chez le citoyen Fichet, rue Moncey, 54, aujourd'hui dimanche, à 2 heures de l'après-midi.

6^e Arrondissement

MM. les membres de la commission de la fête de bienfaisance donnée au profit des victimes du choléra sont convoqués d'urgence, aujourd'hui dimanche, à deux heures précises, chez M. Vermorel, comptoir de Genève.

ORDRE DU JOUR

Epuration des comptes.
Rédaction du compte rendu général.
Versement du soldé des recettes.

A midi, clôture de la délivrance des lots. — 83, avenue de Saxe.

Commune d'Oullins

Dimanche 14 septembre, brasserie des Chemins de fer Sauzey, conférence populaire au profit des pauvres de la commune, par le citoyen Emile Brousse, député des Pyrénées-Orientales, sous la présidence du citoyen Montheillet, assisté de plusieurs membres des corps élus du département.

Prix d'entrée : vingt-cinq centimes.

Tôliers et fumistes

Tous les ouvriers tôliers et fumistes de la ville de Lyon sont convoqués en assemblée générale, dimanche 21 septembre, à 2 heures du soir, café Gamet, 8, rue de Chartres.

Ordre du jour :

1^o Distribution des livrets aux adhérents ; 2^o nomination de l'administration ; 3^o cotisations mensuelles ; 4^o inscription de nouveaux adhérents à la chambre syndicale.

Le secrétaire, J. ROCHERON.

Fête de bienfaisance. — Aujourd'hui 14 septembre, à trois heures, a lieu le grand concert que nous avons déjà annoncé et auquel prendront part vingt-huit artistes des principaux concerts de Paris et de Lyon, dans la vaste salle des fêtes de la Boule-d'Or, 34, avenue des Ponts.

Bal à huit heures.

Nous ne doutons pas qu'un public nombreux ne se donne rendez-vous dans la charmante salle de la Boule-d'Or, pour y passer une charmante soirée. La composition du programme prèdit le succès des artistes chanteurs et musiciens prêtant leur concours.

PRIX UNIQUE D'ENTRÉE : 50 CENT.

Compagnie maritime mobile de Sauvetage au Rhône

C'est aujourd'hui, 21 septembre, qu'aura lieu la fête annuelle offerte par la Compagnie de sauvetage à ses bienfaiteurs et honoraires, sous la présidence d'honneur de M. Ballue, député du Rhône, et le concours de la fanfare du Grand-Trou, dirigée par M. Coëz.

On annonce des délégations des sauveteurs de Paris, Marseille, Toulouse, Saint-Etienne, Nice, Nevers, Chalon, Belfort, Monaco, Avignon, etc.

La salle des Folies-Bergère, où auront lieu la distribution des récompenses et le bal, sera ornée de tout le matériel transportable de la Compagnie, par les soins et sous la direction du dévoué commandant M. Favre.

Le programme comprend aussi une superbe tombola de quatre cents lots offerts à la Compagnie par ses bienfaiteurs, dont le produit est destiné à l'achat d'une barque modèle insubmersible, qui pourra rendre de grands services à nos concitoyens lors des inondations ou des accidents si fréquents sur nos fleuves.

A propos de cette bonne œuvre, nous faisons un pressant appel à tous les amis de la Compagnie pour arriver, par leur généreuse offrande, à compléter les lots nécessaires au nombre de séries déjà placées.

Chaque don est reçu chez MM. Buisson, président, 12, rue Terme, où les lots sont exposés ; Favre, commandant, au bateau pont Morand ; Leduc, trésorier, bateau quai de la Charité ; Poulaillon, secrétaire, 97, grande-rue de la Guil-

otière, et Borel, au siège social, 18, place Morand.

Le lendemain de la fête descente en barque sur le Rhône, jusqu'à Vernaison.

Société de retraite pour la Vieillesse

Dimanche 14 courant, cotisations mensuelles au siège de la société, 9, rue Champier, de 10 heures à 1 heure précise.

Capital au 31 août : 381,112 20. — Sociétaires entrés pendant le mois : 39.

Le président, VAUCHEZ.

Avis aux ouvriers sans travail

La commission exécutive invite les commissions des Brotteaux, Guillotière, Perrache et Vaise à se réunir lundi 15 septembre, à 3 heures, chez M. Gonde, cours Lafayette, 31, entrée avenue de Saxe.

Le secrétaire de la commission, J. L.

Fédération française des ouvriers de la Métallurgie

Tous les travailleurs syndiqués appartenant à la métallurgie sont invités à une réunion générale privée de la fédération, aujourd'hui dimanche, à une heure, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

Les membres de la Commission sont priés de s'y rendre à midi et demi.

On trouvera des lettres à la porte.

Harmonie sociale

L'Harmonie sociale, groupe des républicains indépendants, convoque tous les républicains des six arrondissements de Lyon à une réunion publique, qui aura lieu lundi 25 courant, à huit heures du soir, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

ORDRE DU JOUR

1^o De la nécessité du mandat impératif.
2^o De l'abrogation de l'art. 13 de la loi du 30 novembre 1875.

3^o Pétition à propager dans ce but.

4^o Nomination d'une commission exécutive. N. B. — La carte sera rigoureusement exigée. Il sera perçu 10 centimes d'entrée.

Les Secrétaires : BLET et THOUIN.

DEMANDES D'EMPLOIS

Un comptable pouvant disposer de quelques heures par jour demande à tenir une comptabilité.

S'adresser au bureau du journal.

Paraît aujourd'hui 14 Septembre

LYON SOCIALISTE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES TRAVAILLEURS DE LA RÉGION DE L'EST

Le Numéro : 10 centimes

En vente chez tous les libraires et marchands de journaux

VILLE DE LYON

Grands Magasins de Nouveautés

Plus vastes à eux seuls que tous les autres magasins de Lyon réunis

OUVERTURE

DE LA

SAISON D'AUTOMNE

MISE EN VENTE DÈS LUNDI

Les assortiments de cette Maison, en tout temps si considérables, ont encore pris cette année une plus grande extension. Déjà toutes les nouveautés y sont représentées dans ce qu'elles ont de plus attrayant, savoir : le bon goût et le bon marché.

On trouvera, en effet, à des prix incroyables les étoffes les plus nouvelles en LAINAGES et FANTAISIE, en soie et en coton, dont plusieurs séries sont exclusives à la Ville de Lyon.

Ce n'est pas seulement dans les étoffes de tout genre que cette Maison montre sa supériorité ; c'est également dans tous les articles qu'elle touche. Aussi ses modèles de COSTUMES et de CONFECTIONS, ses articles de MODES et LINGERIE font-ils sensation partout. — Et ses articles en TOILES, BLANC DE COTON, BONNETERIE, etc., moins éclatants sans doute, mais d'un usage continu, sont traités avec un soin qui lui a valu une réputation, déjà ancienne, que lui envient bien des jaloux.

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGÈS

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

Institution THESSIER

17, rue des Deux-Frères et rue Louis, 52
A VILLEURBANNE

Cette institution, une des mieux organisées sous tous les rapports, et desservie par les tramways de Montchat et de Villeurbanne, est recommandable par le grand nombre de sujets qu'elle a formés et placés dans le commerce, l'industrie, la bureaucratie, les ponts et chaussées, etc.; des soins maternels sont donnés aux jeunes enfants; langues vivantes, prix modérés.

La maison se charge de placer ses élèves lorsqu'ils ont fini leurs études.

MODES

Gros et Détail

M^{me} CLÉMENT

87, Grande-Côte, 87

SPÉCIALITÉ POUR DEUILS
Bonnets et Chapeaux montés
PRIX MODÉRÉS

A LOUER

PETITE PROPRIÉTÉ

Complètement close de murs composée de six pièces avec terrasse

Cette charmante habitation est située à la Cité. Pour les renseignements, s'adresser à M. Rive, 26, cours Lafayette, Lyon.

COMPTOIR DES PYRÉNÉES

Cours de la Liberté, 72

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

M^{me} MORLETTE

SOMNAMBULE

Consultations de 10 h. à 4 h., rue Hippolyte-Flandrin, 13.

CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Les filtres au charbon désinfectent les eaux qui contiennent des insectes nuisibles à la santé. Six médailles aux expositions. Approuvés par la Faculté de médecine. — Seule maison fournissant les établissements religieux. — Fabrication et réparations.

BERTHIER
rue de Jarente, 5, Lyon

DÉPURATIF

du Sang

Le Sirop Salsepareille QUET guérit toutes les Maladies contagieuses, Dartres, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs Goutte, Rhumatismes, etc. Ce Sirop agit en toutes saisons. S'adresser à Lyon, Ph. QUET, rue Préfecture, 5. — Dépôt à St-Etienne, ph. Didier, rue de la République, 29; Grenoble, ph. Chatrousse, place Grenette.

M^{me} VALLET

Elève de Desbarrolles, lit la destinée dans les lignes de la main, rue Neuve, 15.

L'UNIVERSELLE

Crédit pour tous

MAISON COMMERSON & MORET
LYON — 6, rue Neuve, 6 — LYON

L'Universelle, maison d'abonnements établie sur des bases solides et d'après un calcul très sérieusement étudié, offre au public toutes les marchandises à des conditions tellement avantageuses, qu'elle a d'avance la certitude du succès.

Elle possède en magasin :

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Lingerie, Toilerie, Draperie, Vêtements confectionnés et sur mesure, Rouennerie, Lainages, Nouveautés, Fantaisies, Pendules, Glaces, Bronzes, Sommiers, Matelas, Traversins, Oreillers, Edredons, Lits en bois et en fer, Tables, Chaises, Couvertures, Tapis de tables, Foyers, Meubles, Chaussures et Parapluies, Machines à coudre, etc., etc.

Ne pas confondre la maison avec d'autres de même genre. Les conditions sont bien plus avantageuses pour le client. Elle livre ses marchandises de suite, moyennant le versement de 1 fr., 2 fr., 3 fr., 4 fr. et 5 fr. par semaine, suivant l'importance de l'achat, et exactement aux mêmes prix qu'au comptant.

Le premier versement sur la bijouterie, l'horlogerie et tous objets de luxe, est de 20 00.

La Maison n'a pas de Succursale

CHAPPELLERIE

Maison RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80

Mise en vente d'un choix considérable de Coiffures pour la chasse; Chapeaux bords de mer en toutes nuances; Casquettes souples et Casques de toutes formes.

CHAPEAUX DE PAILLE A TOUS PRIX

10.000 Chapeaux de feutre en toutes formes 3^{fr.} 60

PRIX UNIQUE :

PRIX FIXE

FABRIQUE DE LAMPES

Système VENDEL et autres

Spécialité pour Fabriques et Ateliers. — Réparations soignées en tous genres. — Grand assortiment de Suspensions. — Prix modérés.

MAZOYER

MÉDAILLÉ ET BREVETÉ

Cours Vitton, 30, Brotteaux

LAINES

à tricoter et au crochet

| | |
|---|-------|
| Pour œuvres de charité, le 1/2 kilog. . . | 4 fr. |
| Gris mélangé | 5 » |
| Mérinos et Saxe, écaru | 5 » |
| — toutes nuances | 6 » |
| Cachemire blanc et noir | 6 » |
| Anglaise irrétrécissable, écaru | 6 » |
| — toutes couleurs | 7 » |
| Persan blanc, noir, couleur | 5 » |
| Mohair — — — — — | 7 » |

PÉLERINES ET FICHUS

ROBES & MANTEAUX D'ENFANTS

A. ROYANÉ, r. de la Préfecture, 1

A LA GRANDE CONCURRENCE

19, rue Hippolyte-Flandrin
LYON — PRÈS LA RUE D'ALGÉRIE — LYON

Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.